

AFFAIRE N° 13 - Approbation d'un marché de 875.000, F. passé avec M. VIRAPIN Calvert pour fourniture de sable et de graviers à la Commune de Saint-Denis.

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un Marché avec Monsieur VIRAPIN Calvert pour fourniture de sable et de graviers pour un montant de 875.000. francs.

Cette dépense est imputable à l'article 606 " Fournitures de Voirie".
Aadopté à l'unanimité.

A la demande d'un Conseiller, il est précisé que ces matériaux étaient destinés à la construction d'un mur à l'abattoir municipal.

Sur intervention de M. FORT, le Maire fera procéder à une enquête par le Secrétaire Général de Mairie afin de faire vérifier les prix pratiqués par M. VIRAPIN Calvert. Si ces prix sont abusifs, le marché sera retenu par le Maire.

Approuvé
St Denis, le 10 / 4 / 64
P/L Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. Chaboud